

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

1^{re} Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

5^{re} Année.

VOL. V

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 16 DÉCEMBRE, 1852.

No. 12

LE MEUNIER DE SANS-SOUCI.

FREDERIC II, ROI DE PRUSSE, VEUT SE FAIRE BÂTIR UN CHATEAU. LE MEUNIER DE SANS-SOUCI REFUSE DE LUI VENDRE SON MOULIN.

Sur le riant coteau par le prince choisi,
S'élevait le moulin du meunier Sans-Souci;
Le vendeur de farine avait pour habitude
D'y vivre au jour le jour, exempt d'inquiétude;
Et de quelque côté que vint souffler le vent,
Il y tournait son aile, et s'endormait content.

Fort bien achalandé, grâce à son caractère,
Le moulin prit le nom de son propriétaire;
Et des hameaux voisins les filles, les garçons,
Allaient à Sans-Souci pour danser aux chansons.

Hélas! Est-ce une loi sur notre pauvre terre,
Que toujours deux voisins auront entr'eux la guerre;
Que la soif d'envahir et d'étendre ses droits
Tourmentera toujours les meuniers et les rois?
En cette occasion le roi fut le moins sage,
Il lorgna du voisin le modeste héritage.

On avait fait des plans, fort beaux sur le papier,
Où le chétif enclos se perdait tout entier
Il fallait, sans cela, renoncer à la vue,
Rétrécir les jardins, et masquer l'avenue.

Des bâtimens royaux l'ordinaire intendant
Fit venir le meunier; et, d'un ton important:

"Il nous faut ton moulin; que veux-tu qu'on t'en donne?"

— Rien du tout, car j'entends ne le vendre à personne
Il vous faut est fort bon. Mon moulin est à moi
Tout aussi bien, au moins, que la Prusse est au roi.

— Allons, ton dernier mot, bon homme, et prends-y garde:

— Faut-il vous parler clair? — Oui. — C'est que je le garde:

Voilà mon dernier mot". Ce refus effronté
Avec un grand scandale au prince est raconté.
Il manda auprès de lui le meunier indocile;
Presse, flatte, promet. ce fut peine inutile.

Sans-Souci s'obstinait. "Entendez la raison:

Sire, je ne puis pas vous vendre ma maison.
Mon vieux père y mourut, mon fils y vint de naître.

C'est mon Potsdam à moi. Je suis tranchant peut-être:
Ne l'étes-vous jamais! Teuez, mille ducats,

Au bout de vos discours, ne me tenteraient pas:
Il faut vous en passer, je l'ai dit, j'y persiste."

Les rois mal-à-aise souffrent qu'on leur résiste.
Frédéric, un moment par l'humeur emporté.

"Parbleu, de ton moulin c'est bien être entêté!

"Je suis bon de vouloir t'engager à le vendre:

"Sais-tu que, sans payer, je pourrais bien le prendre?"

"Je sais le maître — Vous?... de prendre mon moulin?"

"Oui, si nous n'avions pas de juges à Berlin."

Le monarque, à ce mot, revint de son caprice.

Charmé que, sous son règne, on crût à la justice,

Il rit, et se tournant vers quelques courtisans:

"Ma foi, messieurs, je crois qu'il faut changer nos plans

Voisin, garde ton bien, j'aime fort ta réplique
Qu'aurait-on fait de mieux dans une république?
Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier.

CORRESPONDANCE.

District de Montréal.

Monsieur l'Éditeur.

Permettez, je vous prie, à un de vos anciens amis de dire encore quelques mots à *L'Abbeille*; il est vrai que je ne suis plus du nombre de ceux qui ont le doux privilège de lui communiquer leurs pensées et leurs idées, puisque j'ai quitté la demeure où tant de fois elle est venue se montrer à mes yeux et me faire voir le miel qu'elle recueille dans ses courses lointaines et scientifiques. Hélas! oui, Mr. l'Éditeur, celui qui vous trace ces lignes avait naguère encore le plaisir et l'honneur de communiquer avec vous. Mais aujourd'hui que mon sort et mon état sont différents du vôtre!

Lancé au milieu du monde où tout retentit à mes oreilles du fracas, des embarras et des peines qui sont le tribut que l'homme doit payer à la nature déchue, souffrez, Mr., que je déroule un peu aux yeux de vos jeunes lecteurs ce monde qui va à travers le prisme de l'imagination de la jeunesse, paraît comme un autre Eden rempli des plus douces jouissances qui semblent ne devoir finir jamais. Là nous voyons les plaisirs et les joies qui nous invitent à jouir de leurs appas si enchanteurs pour le jeune âge! D'un autre côté, c'est l'honneur et la gloire qui nous montrent comme du doigt les lauriers et les couronnes que le monde promet à ceux qui veulent marcher sous ses étendards.

N'est-ce pas ainsi, chers amis, (permettez que je vous donne encore ce titre) que le monde apparaît à vos yeux éblouis par tout son faux brillant? Oui, sans doute; c'est ainsi que je l'ai vu moi-même quand, comme vous, je ne le voyais que de l'asile heureux qui vous met à couvert de ses tristes faveurs. Mais aujourd'hui, le voile magique est tombé de mes yeux. Hélas! qui dira la différence entre le monde réel et le monde imaginable.

C'est à vous, jeunes et bien chers amis, qui un jour, devez paraître sur le grand et

bruyant théâtre du monde, que s'adressent ces lignes dictées non par un sentiment de vanité et de prétention. Vous ignorez le nom de l'ami qui vous parle; mais croyez qu'en vous parlant de ce monde trompeur que vous trouvez si beau et si riant, mais qui est tout le contraire de ce qu'il paraît, croyez, dis-je, que cet ami n'a en vue que de vous faire un peu contempler les choses.

Ah! puissiez-vous quelques mots vous être de quelque utilité et vous apprendre à juger non sur les apparences qui si souvent sont trompeuses, mais bien d'après la réalité.

Le monde dont je veux vous parler est la société dont les plaisirs et les jouissances paraissent si bien s'accorder avec les inclinations du cœur de l'homme. Non, mes amis, croyez-moi, le monde n'est pas assez grand pour remplir toute l'étendue du cœur humain; ses pensées et ses plaisirs sont trop vains et trop éphémères pour que son esprit et son intelligence puissent s'en nourrir et s'en rassasier. En effet, quels peuvent être les plaisirs et la satisfaction de celui qui vit selon tous les caprices du monde; toujours faire ce que l'on voit faire, et ne jamais faire ce qui revient à notre goût et à nos inclinations; approuver souvent ce que l'on deteste et abhorrer; seindre de n'approuver pas ce qui est selon nous juste et droit.

Je vous le demande, mes amis, y a-t-il quelque chose de plus triste et de plus humiliant pour celui qui sent dans son cœur ce noble sentiment de droiture et d'indépendance qui est le sceau dont Dieu a marqué le cœur de l'homme en le tirant du néant, sceau sacré que le péché d'Adam n'a pu entièrement effacer? Il est là ce sentiment sublime pour rappeler à l'homme son antique grandeur d'un seul péché de vanité l'a précipité. Comme les quelques colonnes échappées des ruines d'un majestueux temple, le voyageur étonné, s'arrête et contemple les décombres du superbe édifice, à la vue de ces colonnes que les siècles ont respectées, si j'ajoute de la beauté passée du sanctuaire dont les restes l'occupent et l'absorbent: tel l'homme en méditant sur les ruines de l'humanité peut juger de ce qu'elle était dans son premier principe.

par ce qui lui reste encore de grand et de noble.

Mais je m'oublie et je m'égare dans mes tristes pensées : reprenons notre sujet. C'est un fait que je n'aurais jamais cru, et qui pourtant est la vérité puisque l'expérience le prouve, que plus on se livre aux folles joies que le monde présente, moins le cœur se contente et se satisfait, et plus la soif des plaisirs se fait sentir. C'est alors qu'au milieu des fêtes les plus pompeuses et des concerts les plus harmonieux et les plus propres à fixer la pensée et l'attention, le cœur dont les désirs sont infinis nous dit : tout cela n'est que fumée et néant ; jamais je ne pourrai me rassasier de ces prétendus plaisirs ! Ou bien, si quelquefois il y trouve la joie, c'est pour bien peu de temps. Les jouissances de la terre sont comme un éclair qui brille au sein d'une nuit ténébreuse, qui frappe nos yeux de la plus vive lumière pour ensuite les replonger dans des ténèbres d'autant plus grandes que l'instant d'avant a été plus illuminé : tels voilà, selon moi, les fugitifs plaisirs que goûte quelque fois le mondain.

Hélas ! il me semble, mes amis, vous entendre parfois nous féliciter d'avoir enfin rompu les entraves qui, selon vous, nous retenaient captifs. Maintenant qu'ils sont heureux, dites-vous ; personne ne les épie, personne ne les gêne, tout leur est permis. O jour fortuné ! quand luras-tu pour nous, quand viendras-tu comme à eux nous dire : le temps de la liberté est sonné, venez ; le monde vous appelle à lui et vous promet le bonheur et la gloire, si vous voulez, fidèles partisans, marcher dans ses voies si douces et si faciles !! Hélas ! c'est ainsi que j'ai raisonné moi-même. Ah ! pour quoi faut-il ne reconnaître son erreur que quand il n'est plus temps de revenir sur ses pas. Pourquoi faut-il ne pas savoir jouir du petit nombre de jours heureux qui nous sont donnés par la Providence, avant que nous approchions de nos lèvres le calice si amer des peines et des afflictions, breuvages ordinaires de la vie dont les quelques beaux jours s'évanouissent comme un songe, ou comme la tendre fleur que l'aube a vu éclore, mais que le matin sur son déclin a vu disparaître.

Vous allez dire sans doute que je suis exalté et que je vois les choses tout autrement que les autres ; moi-même je me le suis dit en voyant la joie et l'allégresse peintes sur le front de mes amis, et qui me semblaient nager dans le torrent de toutes les délices. Un jour donc que j'étais avec eux, je leur découvris ce qui se passait dans mon cœur et je terminai en disant : voyez s'il y a quelqu'un d'aussi malheureux que moi ; ils se mirent à ri-

re de la naïveté de mon récit et surtout de la persuasion où j'étais qu'ils étaient plus heureux que moi. L'un d'entre eux prit la parole et me parla en ces mots : quoi tu as pu croire que nous étions contents ! tu as pu croire que nos cœurs étaient satisfaits ! Ah ! si tu pouvais lire dans nos âmes, tu verrais bien que cette joie qui brille sur nos figures n'est qu'une vaine apparence de bonheur ; souvent j'ai pensé comme toi, mais j'ai reconnu mon erreur en considérant la marche de toutes choses ; tu t'étonnes peut-être de voir que nous simulons la félicité ; mais, veux-tu, il faut bien faire un peu le philosophe malgré soi ; oui, me dit-il, après avoir réfléchi un instant, toujours l'homme cherchera le bonheur sur cette terre d'exil et toujours il le cherchera en vain ! jamais un jour de véritable bonheur ne luira pour le fils d'Adam. Te rappelles-tu ces deux vers sublimes que le Poète met dans la bouche du malheureux Œdipe en parlant de l'homme et de l'humanité entière :

Il meurt quand il respire, il se plaint au berceau,
Tout gémit sur la terre, et tout marche au tombeau !
Eh bien, ils sont l'histoire complète de l'homme ; maître, souffrir et mourir, tel est le rôle de la vie.

C'est ainsi que me parlait un de mes amis, il n'y a pas très-longtemps. J'ai depuis pensé et considéré et je vois qu'il disait la vérité, vérité bien triste, n'est-ce pas, pour vous qui pensez trouver la joie et le bonheur en entrant dans le monde. Hélas ! oui, mais la chose pourtant est ainsi.

VOX MISSA.

[à continuer.]

L' Abeille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 16 Décembre, 1852.

Depuis quelque temps une certaine rumeur courait dans la république étudiante au sujet d'une société qui, sans être secrète, n'osait cependant encore se montrer au grand jour. Un petit pamphlet contenant les règles de l'Académie littéraire du Petit-Séminaire de Paris, qui tomba entre les mains de quelques uns vint enfin satisfaire la curiosité générale. La lecture de ce règlement, jointe aux explications données par Mr. le Directeur, répandit un enthousiasme difficile à décrire : c'était à qui serait académicien !

Mr. le Directeur ayant exprimé aux messieurs du Séminaire le désir des élèves, le conseil passa une résolution qui établissait au Petit Séminaire une Académie littéraire modelée sur celle de Paris.

Jeudi soir, le 9 Décembre, eut lieu l'inauguration de la nouvelle Société. La grand' Salle voyait réunis dans son enceinte M. M. les prêtres de la maison et tous les élèves tant externes que pensionnaires. Mr. le Supérieur nous fit l'honneur de présider l'assemblée. Après un air de bande, M. le Préfet des Études nous adressa la parole pour nous démontrer les avantages de cette société et l'influence qu'elle exercerait sur nos Études. Il fut très bien compris des élèves qui lui donnèrent des marques non équivoques de leur approbation.

Vint ensuite un duo de clarinette exécuté admirablement bien par le professeur de musique instrumentale et un élève. Ce fut alors que M. Le Supérieur fit la proclamation des Académiciens, des Candidats, et des Aspirants qui vinrent tous s'asseoir sur des sièges disposés exprès au milieu de la Salle. [Nous parlerons ci-après de ces divers grades.]

Lorsque chacun eut pris place suivant son rang, trois amateurs de la musique vocale exécutèrent un charmant petit morceau qui fut écouté avec une attention qui marquait assez que l'on était enchanté de la pièce et de la manière dont elle était chantée. Ensuite le doyen des Académiciens adressa un petit compliment à M. Le Supérieur, pour le remercier d'avoir inauguré notre Académie et de nous en avoir gratifié. D'autres élèves prirent successivement la parole. M. Le Supérieur ne voulut pas nous quitter sans nous adresser quelques mots d'encouragement. Il appuya surtout sur l'Étude du Grec et du Latin. Enfin à 9 heures la bande fit entendre le *God save the queen*, ou plutôt dirais-je mieux pour un congréganiste, la bande entonna le cantique en l'honneur de Marie, qui commence par ces mots : “ nous vous invoquons tous ” puis l'assemblée se termina.

Voici maintenant quelques détails sur l'objet et le but de cette Académie. Elle se compose de l'élite des jeunes gens qui se font remarquer par leurs succès dans les études. Son but est de récompenser les efforts du travail, et d'exciter l'émulation de tous.

Régie par un conseil supérieur et un conseil ordinaire, l'Académie se compose d'Académiciens, de Candidats et d'Aspirants, de manière à être, par ces divers degrés, accessible à tous les élèves de la maison.

Le conseil supérieur est composé ainsi que suit : Président honoraire, M. Le Supérieur ; Président titulaire, Mr. Le Préfet des études, qui est en même temps Directeur du conseil ordinaire ; conseillers, M. le

Directeur du Petit Séminaire et M.M. les Professeurs de philosophie, rhétorique et seconde.

Le conseil ordinaire est choisi parmi les élèves académiciens titulaires, et se compose de quatre dignitaires et de trois conseillers.

Le Président actif ouvre, préside et ferme les séances solennelles, lit les proclamations de l'Académie en présence de la communauté et veille à ce que tout se fasse bien.

Le Secrétaire, est dépositaire des archives, registres, et livres d'honneurs de l'Académie; il est aussi chargé de rédiger le procès-verbal des séances solennelles et d'en faire la lecture dans le cours de la séance &c.

Le Censeur est chargé de veiller à la dignité de l'Académie; d'empêcher tout ce qui pourrait, dans les membres, compromettre l'honneur; enfin de poursuivre, avec un soin spécial, les cas d'indignité et d'exclusion. Parmi les conseillers, on choisit un second censeur externe si le premier est pensionnaire et pensionnaire si le premier est externe.

Le Scrutateur recueille les votes et les suffrages, quand il y a élection, et reçoit les pièces soumises au tribunal de l'Académie.

Les Académiciens titulaires sont exclusivement choisis dans les classes de seconde, rhétorique et philosophie; le nombre ne peut dépasser celui de vingt.

Nul ne peut être Académicien s'il ne réunit les conditions suivantes, savoir: 1^o des succès habituels et notoires en classe, et de bonnes productions inscrites au livre d'honneur de l'Académie. 2^o La piété et la bonne conduite qui, quoique placées ici en seconde ligne, n'en sont pas moins des conditions rigoureusement requises.

3^o Nul ne peut être reçu académicien s'il n'est déjà candidat.

4^o L'élève de Rhétorique qui a remporté le premier prix d'excellence en Seconde; l'élève de Seconde qui a remporté le premier prix d'excellence en Troisième, sont de droit membres titulaires de l'Académie, pourvu qu'ils remplissent d'ailleurs les conditions de bonne conduite indiquées ci-dessus.

Les candidats sont exclusivement choisis dans l'une des quatre classes littéraires de la maison, inférieures à la philosophie.

Pour être élu candidat, il faut 1^o avoir de nobles succès en classe et avoir déjà inscrit quelques bons devoirs dans l'un des cahiers d'honneur de l'Académie. 2^o Se faire remarquer par son travail, sa bonne conduite.

3^o Les Élèves de Troisième et de Quatrième qui ont remporté le premier prix

d'excellence en Quatrième et Cinquième sont de droit Candidats de l'Académie pourvu toute fois qu'ils remplissent les conditions de bonne conduite.

Sont admis au titre d'aspirants parmi les élèves des classes grammaticales de Cinquième, Sixième, Septième et Huitième, ceux: 1^o Qui ont remporté un prix d'excellence dans les classes antérieures et dans la maison; 2^o ceux qui se recommandent par de bons devoirs dans le second livre d'honneur de l'Académie, en même temps par leur travail, leur piété et leur conduite, ont réuni la majorité des suffrages.

L'institution de l'Académie ainsi que lo porte le texte du règlement général, a pour fin de récompenser les nobles efforts du travail et d'exciter dans tous une louable et généreuse émulation. Tous les travaux de l'Académie doivent donc être dirigés dans ce double but.

Pour y parvenir, 1^o elle a un premier cahier d'honneur destiné à recevoir les productions des Académiciens et autres élèves des classes supérieures à la Troisième qui, après un mûr examen, auront été jugées dignes d'y être admises par le tribunal académique. Ce cahier ne reçoit que des compositions proprement dites; dissertations philosophiques, discours, narrations en latin et en français, vers latins, devoirs historiques, analyses littéraires. Les vers français sont absolument bannis de ce cahier, ainsi que des travaux de l'Académie.

L'Académie possède encore un second cahier d'honneur dans lequel sont admis les bons devoirs offerts par les classes inférieures à la Seconde, et qui ont été trouvés irréprochables après un mûr examen: ce cahier ne comporte de compositions proprement dites, que les vers; les versions et thèmes, soit pour le latin, soit pour le grec, en sont le principal aliment.

Trois fois par an, ont lieu des séances solennelles et publiques. Les personnes les plus distinguées, les membres correspondants, les anciens académiciens, les notabilités littéraires sont invités à cette séance.

Trois autres fois au moins, ont lieu devant toute la communauté réunie, mais seule, des proclamations académiques. Le Président, par un rapport écrit et composé avec soin, y fait connaître l'état des travaux de l'Académie, distribue les éloges, et indique le nombre de devoirs offerts par chaque classe.

Les devoirs inscrits dans les cahiers et cités avec éloge dans les proclamations, pourront, lors des séances solennelles, reparaître de nouveau et y être lus publiquement par leurs auteurs.

Tous les devoirs présentés à l'Académie ont du être faits et travaillés en classe.

PREMIERS.

Rhétorique.

- | | |
|----------------|----------------------------|
| T. Chandonnet, | <i>en version grecque.</i> |
| " | <i>" latine.</i> |
| " | <i>en vers.</i> |
| Seconde. | |
| II. Lecours, | <i>en version latine.</i> |
| Troisième. | |
| L. Catellier, | <i>en thème.</i> |
| J. Nadeau, | <i>en vers.</i> |

Quatrième.

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| F. X. Frenette, (2 fois) | <i>en version latine.</i> |
| F. X. Frenette, | <i>en thème.</i> |

Cinquième.

- | | |
|---------------|---------------------------|
| A. Pelletier, | } <i>en thème.</i> |
| J. Martin, | |
| J. Martin, | <i>en version latine.</i> |
| A. Pelletier, | <i>en français.</i> |

Sixième.

- | | |
|-------------|------------------------------|
| A. Leptage, | <i>en français.</i> |
| L. Lambert, | " |
| E. Pouliot, | <i>en thème.</i> |
| T. Breen, | <i>en version angl aise.</i> |
| L. Dion, | <i>en version latine.</i> |

Septième.

- | | |
|------------------|-----------------------|
| G. Saint-Pierre, | } <i>en français.</i> |
| N. Hamel, | |
| H. Lachance, | } <i>en leçons.</i> |
| E. Martin, | |

- | | |
|---|------------------|
| II. Cimon, F. Guay, E. Martin et M. Tremblay, | <i>en latin.</i> |
| M. Tremblay, | " |

Huitième.

1^{er} ordre.

- | | |
|--------------|-----------------------|
| P. Doherty, | } <i>en français.</i> |
| O. Mayrand, | |
| L. Furoy, | } <i>en latin.</i> |
| C. Blanchet, | |

2^d ordre.

- | | |
|-------------|---------------------|
| II. Paquet, | <i>en français.</i> |
|-------------|---------------------|

PREMIER INCENDIE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC EN 1701.

Mr. Faribault a eu l'obligeance de communiquer au Séminaire copie de la lettre suivante qu'il a trouvée aux archives de la Marine à Paris. Ce Monsieur vaudra bien en recevoir ici le témoignage de notre reconnaissance.

Nous reproduisons la lettre avec son orthographe et en l'accompagnant de quelques notes.

Monseigneur,

Je profite de la triste occasion causée par l'incendie arrivé au Séminaire de cette ville, pour vous assurer de la continuation de mon profond et respectueux attachement, en rendant un très fidèle compte à Votre Grandeur, de ce qui causa ce malheureux accident, et la manœuvre que l'on fit pour en arrêter le cours.

Le lundi 15^e novembre la plus grande partie des séminaristes estarent allés, dès le matin, à S. Michel (a) qui est une petite hene de Quebec, ou ils ont une maison et un assez beau jardin sur le bord du fleuve St. Laurent; ce qui rend ce lieu agréable, et ce qui invistes ces M^{rs} à y aller prendre l'air. Ce jour malheureux il n'est resté que peu de domestiques, et qu'un très petit nombre de prestres, hors lesquels entre une heure et deux, après dîné, sortirent de leur maison pour aller dire les vespres à la paroisse, et Monsr. petit, l'un de ces prestres, qui resta le dernier, voulut par précaution accommoder le feu du poele de la grande salle (b), afin que lorsqu'ils reviendraient de l'église, ils trouvassent cet endroit chaud; et en effet, il n'y réussy que trop bien, car il tomba un charbon fort allumé sur le plancher, sans qu'il sans aperçut, ce qui y mit assez viste le

feu, lorsqu'un nommé Mr. Bouché, curé de la paroisse de Lévy, qui arrivait, voulut aller chauffer à la salle qu'il trouva déjà assez embrasée. Il cryu au feu ce qui fit rassembler quelques domestiques de la maison qui voulurent prudemment aller sonner le toecin. Le d. Sr. Bouché les en empêcha, et voulut par luy mesme avec eux esteindre ce feu avec de l'eau, mais comme il valait assez fort Norroy (d), et que ce feu avait pris un commencement de ce bastiment sous le vent, ce feu les gagna promptement par l'ouverture qu'ils firent des portes et des fenestres; et pour lors il fallu sonner toutes les cloches de la ville pour demander des secours, mais un peu tard, quoiqu'il y eut encore du remède, s'il y avait eu des gens entendus, et que la confusion joint au désordre ne s'en fut pas meslée.

J'étais pour lors à dîné chez Monsieur l'intendant, d'où nous n'entendimes aucune rumeur, et nous fusmes tous fort estonnés d'apprendre par une voix lamentable qui s'écria: "Moustr. l'ingémieur, le séminaire est tout embrasé, on vous cherche de toute parts, j'y courru à grand pas, et je trouvy que ce feu estait d'un sy affieux embrasement qu'il ne fallait plus songer qu'à couper au droit d'un mur de refend pour en sacrifier une parlye et sauver l'autre. Je cryais en entrant "à moi des charpentiers;" je fus suivy de 4 hommes seulement, que je mis en travail, sans avoir personne pour veiller à leur conduite; pendant lequel temps je fus enchercher d'autres qui estaient respondus dans différents endroits de ce bastiment, les uns à couper des croisées, les autres des poutres et des chevons inutilement et à jeter des ardes par les fenestres. J'en emmenay quelques uns dans ce moment, et pour lors les autres n'y estaient plus, le feu les avait un peu gagnés et leur avait fait peur, quoy qu'il ne fut pas encore temps d'abandonner l'endroit où je les avais occupés.

Je plaçai de nouveau ceux que j'avais avec moi, mais inutilement; les mauvais outils qu'ils avaient et le petit nombre qu'ils estaient n'estant pas suffisant pour faire ce travail assez d'illigemment; d'ailleurs, un mélange de voix infinye qui cryaient qu'on allait faire sautter le bastiment avec de la poudre, les uns se sauvaient d'un costé, les autres cryaient de l'autre, quoy que je prisse soin de les raffermir; cela provenait de ce que quelques particuliers avaient proposés de faire sautter le corps de logis de face, pour couper la communication au feu; à quoy je m'opposai prévoyant plusieurs malheurs sans apparence de reussite; les dedans de cette maison et la couverture n'estant

presque tous bois de sapin et d'espinette dont les ports sont délicats et gommeux. Aussi, à moins de cinq heures de temps, tout fut consommé.

J'eus beaucoup d'attention, lorsque je ne vis plus de remède à sauver au cune parlye de ce bastiment, d'aller au devant pour faire couper une communication qu'il y avait de cette maison à la paroisse et j'y réussy; ce qui estait d'une extreme consequence pour tout le reste de la haute ville, et peut estre mesme pour la basse, pour laquelle il n'y aurait pas eu grande sécurité.

Je me suis reseryai sur le peu d'ordre qu'il y avait eu dans cette affaire, m'estant trouvé à quelques feux dont l'importance estait bien considérable, et juy toujours vu faire prendre les armes, et mettre des sentinelles à toutes les portes, passages et avenues, avec un certain nombre d'officiers pour faire agir les gens nécessaires en pareilles occasions sous le commandement d'un seul homme entendu. Les choses en cet estat, on réussy par quelques endroits, et on a lieu mesme de s'y attendre.

Il y avait plus de 300 personnes à ce feu; mais tout ce peuple ne vallait pas 30 hommes choisis.

J'estime le dommage de cette maison 30,000 livres pour son restablisement seulement(e); la plus part des murs pouvant reserver, d'ailleurs ce qui a pu leur estre piller ou voler, peut encore aller aux environs de 2000 livres; ce qui fait en tout 32,000 livres.

3 choses conviennent absolument en cette ville, si on ne luy veut la voir prendre fin par quelqu'incendie générale.

La 1^{re}. est un puis Royal, et commun à toute la haute ville; nous en commencasmes un en 1695; ce puis est resté à 13 pieds de profondeur.

La 2^e. est d'avoir 200 sceaux de cuir bouilly.

La 3^e. cent bonnes haches, 30 picques et quinze pinces; ces deux derniers articles devraient estre renfermés dans un magasin, en cas de besoin, et sous la conduite de quelqu'un qui les délivrasent en tout temps et qui eusse soin de les retirer; cela seroit d'un très grand et très prompt secours.

C'est une très petite levez qui se pourrait prendre sur les habitans de ce lieu, sans que person e y pussent trouver à redire, ny en murmurer, et le plus tost ne seroit que le mieux.

Voilà, Monseigneur, de la manière dont s'est passé cette affaire, que m'a fait former mil regrets de n'avoir pu y estre assez à temps pour y apporter le remède nécessaire.

Je prends la liberté de supplier votre grandeur, de faire attention aux demandes contenues dans mes premières lettres, ne cherchant par toutes sortes d'excuses, qu'à mériter l'honneur de sa protection.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

[Signé] LEVASSEUR DE NÉRAC
à quebec. le 24e 9bre 1701.

[a] A Sillery, où le Séminaire avait une maison de campagne, remplacée plus tard par la Canardière.

[b] La salle du Grand-Séminaire.

[c] Le fait est raconté un peu différemment par l'auteur d'une note dans les annales du Petit Séminaire.

"Un ecclésiastique ayant mis le feu de la cheminée dans le poêle, à la fin de la récréation, et ayant balayé les charbons qui étaient tombés dans la place remit le balai sous son lit et sortit pour aller à l'église dire les vêpres avec deux ou trois qui étaient restés avec lui; un demi-quart d'heure après, un autre ecclésiastique qui travaillait à la sculpture au-dessus de cette chambre, entendant quelque chose qui pétillait en bas, courut pour voir ce que c'était, ayant ouvert la porte, il aperçut toute la chambre en feu et la fumée était si épaisse qu'il pensa en être étouffé en ouvrant la porte, qu'il referma aussitôt. Il alla avertir partout et sonner le toecin avec la cloche de la chapelle..."

[d] Nord-ouest.

(e) C'est certainement trop peu, car ce premier incendie consuma outre la Chapelle le grand et le petit séminaire et le presbytère où demeurait Mgr. de LaVal La Potherie en 1700 estimait cette maison 30,000 écus; M. de Pontchartrain dans son rapport au Roi, estimait le dommage 600,000 livres. Ce dernier chiffre semble un peu fort.



UN ORATEUR YANKEE.

Un orateur américain s'écria un jour dans un mouvement d'enthousiasme patriotique: Me voilà debout sur la large base des principes de '93 et que mon bras se paralyse, si jamais je les abandonne." — Ce n'est pas sur cela que vous êtes debout, lui cria un cordonnier du milieu de la foule, vous êtes debout dans une paire de souliers que je vous ai faits et pour lesquels vous ne m'avez pas payé, quoique j'aie bien besoin d'argent.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abelle paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abelle.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. Jos. Gariépy.
Chez les Externes, M. P. DROLET.
Au Séminaire de St. Hyacinthe, M. J. R. Ouellet.
Aucollège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté
J.-BTE. BLOUIN, Gérant,